

Le Journal du Syndicat Intercommunal du Vuache



Migration postnuptiale de Cigognes blanches – 7 septembre 2024 / Viry (photo : François Cesmat)

AU SOMMAIRE :

- Sauvegarde des vergers traditionnels du Salève et du Vuache : Bilan de 25 ans d'actions 2
- Un nouveau livre sur une commune membre du SIV 4
- « *Histoires d'autrefois au Pays du Vuache* » par Dominique Ernst 5
- Pays du Vuache d'hier et d'aujourd'hui 8

SAUVEGARDE DES VERGERS TRADITIONNELS DU SALEVE ET DU VUACHE : BILAN DE 25 ANS D' ACTIONS

Le **dimanche 20 octobre 2024** à Pers-Jussy, dans le cadre de la 19^{ème} Rencontre autour des vergers traditionnels du Salève et du Vuache, une conférence sera proposée pour faire le bilan de vingt-cinq années d'actions consacrées à la sauvegarde de ce patrimoine paysager, naturel et culturel.

Nous vous en proposons ici un bref résumé :

Des espaces naturels menacés :



Les vergers traditionnels haute-tige (ou de plein vent) étaient autrefois très présents dans nos campagnes, en périphérie de nos villages.

Cependant, depuis la moitié du 20^{ème} siècle, leur nombre n'a cessé de diminuer. Devenus économiquement peu intéressants, ils ont été trop souvent négligés voir arrachés. Rationalisation de l'agriculture et urbanisation galopante sont autant de facteurs qui ont entraîné leur progressive disparition. Et avec eux celles d'espèces animales rares et menacées, comme par exemple la chouette Chevêche d'Athéna.

Des enjeux multiples pour le territoire :

Ils garantissent pourtant de nombreuses fonctions :

- Ce sont des éléments forts de nos paysages traditionnels, témoins vivants de la culture locale, qui embellissent notre environnement, particulièrement au printemps lors de la floraison,
- Ils jouent le rôle de « corridors biologiques », permettant à la faune de se déplacer, notamment dans les plaines agricoles et en périphérie des zones urbanisées,
- Véritables réservoirs de biodiversité, ils offrent le gîte et le couvert à de nombreuses espèces et participent à la conservation d'un patrimoine variétal et génétique exceptionnel (plus de 150 variétés de pommes et de poires recensées en Haute-Savoie),
- Espaces de lien social où la population renoue avec ses traditions, ils sont également le support d'animation d'éducation à l'environnement et au développement durable,
- Ils représentent enfin une alternative agroécologique, sous la forme des pré-vergers, associant l'exploitation de l'herbe et la valorisation des fruits.



Des actions de sauvegarde et de valorisation :



Depuis le début des années 2000, les syndicats du Salève et du Vuache mènent conjointement des actions de conservation des vergers de haute-tige, patrimoine paysager, naturel et culturel du Genevois haut-savoyard.

En 25 ans, sur les 38 communes concernées par le projet, nous avons pu offrir à nos concitoyens un service public diversifié, proposant des opérations de **tailles** d'arbres fruitiers (restauration et/ou entretien), des **formations** à la taille et au greffage, la **transformation** des fruits en jus et en compotes, des aides à la **plantation** de variétés traditionnelles et/ou locales, etc.

Aujourd'hui, devant l'intérêt porté par les élus et les propriétaires, l'effort de conservation s'accroît face à une pression foncière croissante et un vieillissement inéluctable des arbres.

SAUVEGARDE DES VERGERS TRADITIONNELS DU SALEVE ET DU VUACHE : BILAN DE 25 ANS D' ACTIONS (SUITE)

Un service public « à la carte » :



Restauration et entretien des arbres fruitiers :

Les syndicats du Salève et du Vuache proposent à la population un service de restauration et d'entretien des arbres fruitiers de variétés anciennes et/ou locales. Un contrat est rédigé entre le propriétaire et la collectivité.

Bilan : 4 910 interventions chez 688 propriétaires différents !

Formations à la taille et au greffage :

Chaque printemps, les syndicats organisent deux journées de formation à l'attention des propriétaires d'arbres fruitiers, des agents communaux et des professionnels. Ces formations sont animées par l'association des Croqueurs de Pommes de Haute-Savoie et par les techniciens spécialisés des syndicats.



Collecte et valorisation des fruits !

Chaque automne, dans le but de valoriser les fruits issus des vergers traditionnels du territoire, les syndicats en partenariat avec les producteurs locaux, mettent en place plusieurs sites de collecte de fruits. Ceux-ci sont transformés en jus, cidre et compote puis redistribués aux participants ou vendus localement.

Bilan : Plus de 100 tonnes de fruits valorisés !

Aide à la replantation de variétés anciennes et/ou locales :

Pour inciter les propriétaires à replanter des arbres fruitiers haute-tige (ou demi-tige) de variétés anciennes et/ou locales, les syndicats mettent en place un service de commande et de livraison d'arbres fruitiers. Les syndicats financent 25 % du coût du projet, dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle allouée à cette action.



Bilan : 1 955 arbres fruitiers plantés, de 183 variétés différentes !

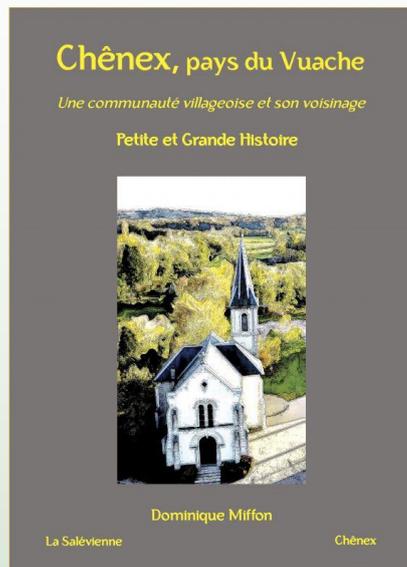


Rencontres autour des vergers traditionnels :

Chaque année les syndicats organisent une grande fête automnale pour sensibiliser le public sur les actions menées pour la sauvegarde des vergers traditionnels de plein vent. Depuis la première édition en 2004, ces rencontres ont lieu dans une des communes membres du territoire Salève Vuache (38 communes).

UN NOUVEAU LIVRE SUR UNE COMMUNE MEMBRE DU SIV

« Chênex, Pays du Vuache - une communauté villageoise et son voisinage, petite et grande Histoire »



Quatre années de travail auront été nécessaire à Dominique Miffon pour la réalisation de cet ouvrage publié par la Société d'histoire régionale la Salévienne. Abondamment illustré, ce livre de 420 pages détaille la riche histoire de Chênex, mais aussi le passé de ce coin de territoire de l'actuel Genevois haut-savoyard.

La page Wikipédia de Chênex nous indique que cette municipalité est estampillée « commune rurale à habitat dispersé », qu'elle est située à 506 mètres d'altitude, s'étend sur 5,4 km², compte un peu plus de 800 habitants et fait partie de la Communauté de communes du Genevois. Mais au-delà de cette description factuelle, la commune de Chênex possède un riche passé, que l'autrice Dominique Miffon, membre éminente de la Salévienne, restitue en détail dans une monographie éditée par cette Société d'histoire régionale et la municipalité de Chênex. Fruit de quatre ans de recherche et d'écriture, cet ouvrage évoque les deux châteaux disparus de Chênex, l'invasion bernoise - traumatisme récurrent dans la mémoire collective -, les Réforme et Contre-Réforme ou la Révolution française, qui va ruiner son église. « *J'ai bien aimé*

pouvoir reconstituer à grands traits la seigneurie de « Chesnay », et notamment l'histoire de ses premiers seigneurs ; il y a un parfum de Moyen Âge fascinant, avec ses chevaliers, ses belles dames, les croisades... », explique Dominique Miffon.

Il est également question dans cet ouvrage du Concordat de 1802, qui livre la paroisse de Chênex à sa rivale Valleiry, enclenchant une méfiance vers cette grande voisine encore présente aujourd'hui. Tous ces coups du destin susciteront un esprit « frondeur » et résolu chez les habitants. Recouvrer et conserver leur autonomie culturelle deviendra dès lors un engagement permanent impliquant toute la communauté. « *Ce qui m'a aussi fasciné, détaille l'historienne, c'est de découvrir cette communauté villageoise du XIX^e siècle qui fonctionnait encore comme les sociétés de jadis, créées il y a des siècles, avec toute leur culture rurale.* »

Dominique Miffon s'attache également à dépeindre le vécu des familles qui ont peuplé pendant des siècles ce terroir et dont le patrimoine conditionne l'avenir. Elle lève le voile sur les événements qui ont façonné Chênex et propose des comparaisons avec les communautés voisines, étoffant ainsi les connaissances historiques de ce secteur de l'actuel Genevois haut-savoyard. « *L'épisode le plus burlesque de ce livre est certainement la confrontation de ceux de Chênex avec le curé de Valleiry, un Don Camillo vraiment peu sympathique, qui finira par perdre et dont on se gaussera à loisir de ses coups tordus et de ses fanfaronnades* », sourit l'autrice de cette remarquable monographie riche d'anecdotes et de faits divers sur le passé de « ceux de Chênex ». C'est sérieux, parfois tragique, souvent drôle, c'est toute une Histoire...

Dominique ERNST



L'église de Chênex, lieu central de l'histoire de cette communauté qui a dû lutter pour ne pas être phagocytée par sa grande voisine, la commune de Valleiry. (Photo DE)

Un livre en souscription

Riche de 420 pages et de nombreux documents et illustrations, cet ouvrage intitulé « Chênex, Pays du Vuache - Une communauté villageoise et son voisinage, petite et grande Histoire » sera présenté le vendredi 25 octobre à 20 heures à Chênex, à l'occasion de la conférence de Ryck Hiboux ayant pour titre : « Des pierres à cupules au Pays du Vuache ». D'ici là, une souscription a été lancée par la Salévienne, qui permet de réserver un exemplaire de ce livre à tirage limité. Plus d'informations sur le site de la société d'histoire : www.la-salevienne.org/livre/91/précommande-chênex

HISTOIRES D'AUTREFOIS AU PAYS DU VUACHE

Le mur de César, de Genève au Vuache, et les Romains à la poursuite des Helvètes

Nous avons évoqué dans l'Echo du Vuache n° 15 les recherches menées en 1865 par le colonel Stoffel pour retrouver des vestiges du fameux Mur de César. En lien avec cet article, nous vous présentons aujourd'hui la formidable et incroyable histoire du peuple helvète qui voulait partir s'installer sur la côte atlantique. Nous sommes en 58 avant Jésus-Christ, Jules César a fait détruire l'unique pont de Genève et des fortifications sont dressées le long du Rhône. Ce qui n'empêchera pas les Helvètes de filer plein ouest avant d'être rejoint par les légions romaines à Bibracte, en Bourgogne, lieu d'une terrible bataille...



Les Helvètes, un peuple celte qui eut fort à faire avec Jules César et ses légions romaines. (DR)

Quelle mouche a donc piqué les Helvètes, peuple installé sur le vaste territoire entre le Léman et le lac de Constance, pour qu'ils veuillent quitter leur pays afin de s'établir en Saintonge (Charente-Maritime), au bord de l'océan Atlantique ? Ce qui est sûr en ce printemps de l'an 58 avant Jésus-Christ, c'est que Jules César, alors gouverneur de la Gaule narbonnaise, s'oppose fermement à cette migration qui provoquerait du désordre en Gaule et laisserait l'actuel plateau suisse ouvert à des attaques menées par des Goths ou des Vandales venus de Germanie. Pour leur voyage, les Helvètes veulent éviter la Saône, une rivière difficile à traverser, et souhaitent donc franchir le Rhône par des gués après Genève, avant de filer ensuite plein ouest en direction de l'Atlantique.

Entre Genève et le Vuache, le Mur de César

Pour empêcher cette migration, Jules César ordonne de détruire le seul pont sur le Rhône à Genève. Il fait aussi construire des fortifications sur la rive gauche du fleuve entre la ville et le Vuache (28 km). Ce « Mur de César », installé sur les parties accessibles du Rhône, se compose de remparts en bois devant lesquels un fossé de quatre mètres de profondeur est creusé. Mais il en faut plus pour faire renoncer les Helvètes. Bien décidé à se frayer un chemin par la force, ils vont « tester » à plusieurs reprises l'infranchissable Mur de César. Tantôt de jour, tantôt de nuit, ils traversent le fleuve, à gué ou sur des radeaux, et essayent d'escalader les hauteurs. Mais arrêtés par la solidité du retranchement et par les flèches des légionnaires romains, ils abandonnent bientôt l'option de pouvoir traverser le Rhône.

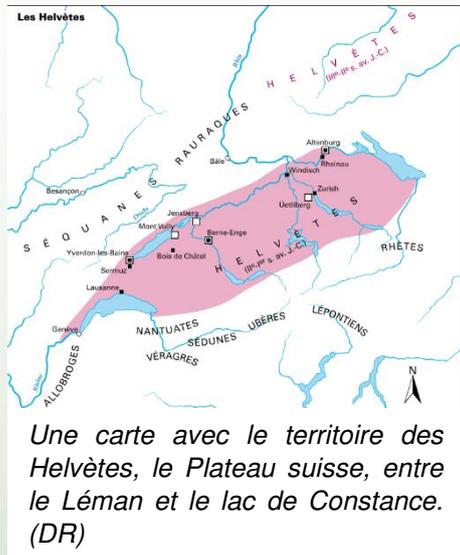
En mars de l'an 58 avant J.-C., voici que le peuple helvète, fort de 368.000 individus, brûle ses fermes et ses villages avant d'amasser des provisions. Sous les ordres de leur chef, Orgétorix, une gigantesque colonne de chars et de troupeaux quitte le Plateau suisse, direction la Saintonge et l'Atlantique ! Comme les Romains les empêchent de traverser Rhône, ils sont obligés de suivre la rive droite du fleuve, par le délicat passage du défilé de l'Ecluse, avant d'entamer leur long périple vers l'ouest. En grand tacticien, Jules César n'est pas mécontent de cette obstination, car elle lui donne un excellent prétexte pour envahir de nouvelles régions en Gaule. Quelques semaines plus tard, car il a dû attendre l'arrivée de renforts à Genève, César entame la poursuite à la tête de cinq légions (25.000 soldats). Les Helvètes sont rejoints alors qu'ils sont dans une situation particulièrement vulnérable, car occupés à traverser la Saône sur des radeaux... Les légionnaires leur infligent des pertes sévères avant de les poursuivre jusqu'à la cité de Bibracte, en Bourgogne.



Jules César et ses légions dans la région du Vuache. Dessin de Jean-Luc Fouquer extrait du livre « Contes et légendes au Pays du Vuache » (www.pays-du-vuache.fr)

HISTOIRES D'AUTREFOIS AU PAYS DU VUACHE (SUITE)

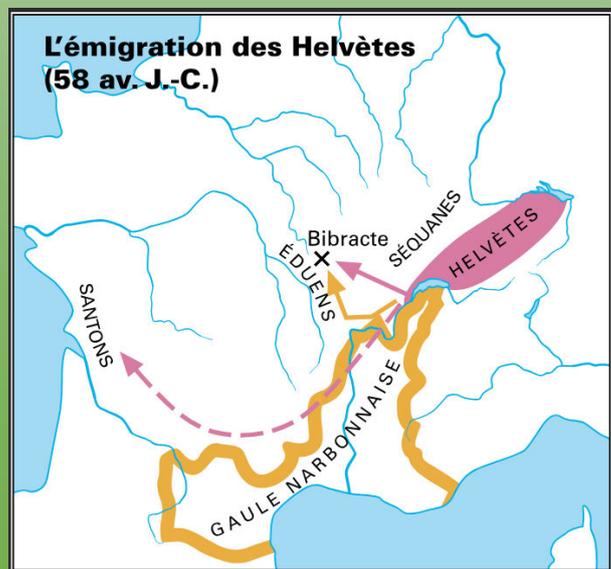
La bataille de Bibracte



Dans ses écrits, *Les Commentaires de la Guerre des Gaules*, Jules César évoque (à la 3^e personne du singulier, selon son habitude) en détail ces combats qui eurent lieu au début du mois de juin de l'an 58 avant J.-C. : « *Quand il s'aperçut de cette manœuvre (les Helvètes harcelaient l'arrière-garde romaine), César se mit en devoir de ramener ses troupes sur une colline voisine et détacha sa cavalerie pour soutenir le choc de l'ennemi. De son côté, il rangea en bataille sur trois rangs, à mi-hauteur, ses quatre légions de vétérans ; au-dessus de lui, sur la crête, il fit disposer les deux légions levées en Gaule ; la colline entière était ainsi couverte de soldats. Les Helvètes, qui les suivaient avec leurs chariots, les rassemblèrent sur un même point. Ils formèrent une phalange et montèrent à l'attaque de notre première ligne. Nos soldats, lançant le javelot de haut en bas, réussirent aisément à briser la phalange des ennemis. Quand elle fut disloquée, ils tirèrent l'épée et chargèrent.* »

« *Les Gaulois éprouvaient un grave embarras du fait que souvent, un seul coup de javelot avait percé et fixé l'un à l'autre plusieurs de leurs boucliers ; n'ayant pas le bras gauche libre, ils étaient gênés pour se battre. Enfin épuisés par leurs blessures, ils commencèrent à reculer et à se replier vers une montagne qui était à environ un mille de là. Les nôtres s'avançaient pour les en déloger quand les Boïens et les Tulinges, qui au nombre d'environ 15.000 fermaient la marche et protégeaient les derniers éléments de la colonne, soudain attaquèrent notre flanc droit et cherchèrent à nous envelopper ; ce que voyant, les Helvètes qui s'étaient réfugiés sur la hauteur redevinrent agressifs et engagèrent à nouveau le combat. Les Romains firent une conversion et attaquèrent sur deux fronts : la première et la deuxième lignes résisteraient à ceux qui avaient été battus et forcés à la retraite, tandis que la troisième soutiendrait le choc des troupes fraîches. Cette double bataille fut longue et acharnée. (...) Pendant toute cette action, qui dura de la septième heure du jour jusqu'au soir, personne ne put voir un ennemi tourner le dos.* »

Un buste de Jules César, retrouvé au fond du Rhône, à Arles, en octobre 2007. (Photo DE)



S'ils ont défendu chèrement leur peau et infligé des pertes sévères aux légions romaines, les Helvètes sont néanmoins décimés. Ils étaient 368.000 au début de leur périple, ils ne sont plus que 110.000 après la bataille de Bibracte ! César va les renvoyer sur le Plateau suisse, car il craint que les Germains ne profitent du vide laissé pour conquérir de nouveaux territoires et menacer Rome. Pour assurer leur survie durant l'hiver, il demandera au peuple allobroge de leur fournir du blé en quantités suffisantes.

Une carte résumant l'histoire de cette migration avortée des Helvètes. (DR)

HISTOIRES D'AUTREFOIS AU PAYS DU VUACHE (SUITE ET FIN)

Et Jules César révèle Genève au monde antique



Une vue du Rhône avec le domaine équestre de Cologny (commune de Vulbens). La ligne rouge matérialise l'emplacement supposé du Mur de César dans ce secteur. (Photo DE)

C'est aussi dans ces *Commentaires sur la Guerre des Gaules*, que le nom de la ville de Genève – Genava – est mentionné pour la première fois. Quant au fameux « Mur de César » érigé le long de la rive gauche du Rhône, des historiens en ont retrouvé des vestiges. Quelques passionnés d'histoire assurent aussi que l'on peut encore en voir les traces en bas de Vulbens, sur le site de Cologny, où le paysage s'orne par endroit d'une alternance de fossés et de talus.

Au-delà de l'épisode des Helvètes, la présence gallo-romaine sur notre territoire a laissé quelques traces intéressantes. Ainsi, le nom de Valleiry aurait pour origine un certain Valerius Caius, officier de la deuxième légion romaine. Sa bravoure lors de la bataille de Bibracte lui aurait valu de recevoir des terres dans notre région. C'est là qu'il édifiera une *domus*, imposante villa romaine, à l'origine du futur village de Valleiry. Une histoire similaire concerne la commune voisine de Vers, dont le nom viendrait d'un officier nommé Vernus. Ce militaire aurait reçu un terrain à proximité de la voie romaine reliant Genève à Seyssel. Sur ce site de Bracosson, il fera construire une vaste villa romaine, dont les vestiges ont été identifiés au début du XX^e siècle.

Des descendants de Jules César à Viry ?

Plus près du Vuache, c'est à Chevrier que fut découverte en 1870, lors de la construction de la voie ferrée Bellegarde-Evian, une belle statuette romaine en bronze représentant le dieu Bacchus. Elle est aujourd'hui visible dans les vitrines du musée d'Art et d'Histoire de Genève. Enfin, selon une ancienne légende locale, lors de son séjour dans la région en 58 avant Jésus-Christ, Jules César aurait eu une aventure avec la vestale (prêtresse) d'un temple romain situé près de l'actuel village de Germagny. De cette union serait né un enfant clandestin, nommé Humilius Germanicus. Ce dernier aurait construit les premières bâtisses qui donneront naissance aux villages d'Humilly et de Germagny. Qui sait, peut-être que parmi les vieilles familles de ces villages de la commune de Viry, il se trouve encore quelques descendants directs de Jules César !

Dominique ERNST

Le départ des Helvètes vers l'Atlantique, qui brûlent leurs villages. Un chromo offert par la marque Liebig dans les années 1930. (Coll. DE)



PAYS DU VUACHE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

C'est sur le territoire de la commune de Viry que Charles-Emmanuel I^{er}, duc de Savoie, fit bâtir le fort Sainte Catherine dans le but d'attaquer Genève. Cet édifice sera toutefois détruit sans combat par les troupes françaises alliées des Protestants genevois. A l'occasion de ce siège, le roi de France Henri IV vint à Viry en décembre 1600 et séjourna à l'Eluisset. Il s'en est même fallu de peu qu'il ne soit assassiné en terres viroises, trahi par un de ses officiers, le maréchal de Biron.



Le hameau de l'Eluisset (commune de Viry) au début du 20ème siècle (Ci-dessus / Carte postale Collection Dominique ERNST) et la même vue aujourd'hui :

